

1774

premier feuille
L E présent Registre, contenant
feuillets, cottés & paraphes par premier & dernier, par
Nous Maris-Louis-François Marquelet, Chevalier, Seigneur
de la Noue, Conseiller du Roy, Président & Lieutenant-Ge-
néral aux Baillage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir
avec celui par Nous aussi côté, cejord'hui, à enrégistrer les
Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse
d e ou le

pendant l'Année mil sept cent soixante-
quatorze
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite An-
née, être l'un des deux Régistres, signé conformément à
la Déclaration du Roy, du 9 Avril 1736, & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
voyé surement au Greffe dudit Baillage, sous peine contre
ledit Sieur Curé de dix livres d'aumône, & de saisie de son
Temporel; & contre les Marguilliers de dix livres d'amende
le tout, suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordon-
nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *vingt*
Décembre mil sept cent soixante-
treize.

Marquelet

l'an mil Sept cent Sixante quatre et le premier Janvier
esté baptisé par moy cure soussigné Jean Elizabed ne
duquel s'est fait au legitime mariage de domini que châtelain
mousnier en cette paroisse et de marie gencie charle
Leparen jean pâtre charle fils de leffant pierre
charle et de marie Le cog, la maraine marie Elizabeth
fleurot fille d'edwin fleurat et de gencie vermeille
qui est déclaré ne scavoir signes dece mappelle: l'

Quarant et un Coquart curé de trilbardou

l'an mil Sept cent Soixante quatre le trentième jour
de Janvier esté baptisé marguerite gencie vermeille
du legitime mariage de Louis châtelain bouchard de
cette paroisse et de marie marguerite antoinette baugis de
Le paron pierre charle châtelain a la forme d'apostol
la maraine gencie châtelain de la paroisse de specieuse
Noelle qui est déclaré ne scavoir signes dece mappelle: l'
apprenant le rectoye

Quarant et deux Coquart curé de trilbardou

l'an mil Sept cent Sixante quatre le vingt sixme
esté enterré dans le cimetière de cette paroisse par moy
cure soussigné le corps d'antoinette digard cydant comune

en cette paroisse age de soixante ans a Reygnac
esté muni des sacrement de penitence et de châtiment
en presence d'autrui et de son parrain et de sa marraine
en cette paroisse du legitime mariage de pierre baillot ou
gendre qui a aussi signé et de Denis courtois
longeret qui a déclaré ne scavoir signes de ce maladie

Digard

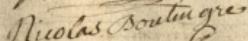
Parrain

Marraine

Quarant et deux Coquart curé de trilbardou

l'an mil Sept cent Soixante quatre le vingt sixme
esté baptisé par moy cure soussigné Denis philippe né
d'elz du legitime mariage de Jean cure le prieur
moutier en cette paroisse et de marie franckie rasse
comarim Denis thomas fleurat fils de Denis fleurat
mousnier en cette paroisse et de gencie vermeille marie
marie Louis gencie rasse fille de jean baptiste rasse
chazan en cette paroisse et de marguerite Lafosse
qui est vidente: l' Denis Pierre fleurat
et Marie Louis gencie rasse rasse

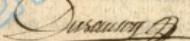
Quarant et trois Coquart curé de trilbardou

Le Mil Sept cent Soixante quatre le Sijg forier
apres la publication des bans du fatus e Mariage entre
Michel Brichon au age de vingt et un ans fils Mme
de l'offrande Denis Brichon au age de vingt et un ans
et de Catherine Boudre de docte de la paroisse de Coulommiers
de couueuse de fait de cette paroisse d'une part Etienne
françois Bujot au age de vingt et un ans ville Major
de Senlis et a Coulommiers en cette paroisse de l'offrande
Marie Jeanne Aubé autre part faites par tier
jour Vendredi et s'enterrera le lant dans celle
Eglise que dans celle de Coulommiers suivant le certificat
du sieur Curé de Coulommiers Depois au greffe de
l'officialité de Meaux le Cjst d'apprent Mme de la
paroisse de Maris signé doublement, Je l'assurique
prêtre Curé de cette paroisse et ress en cette Eglise
le Maistre (conseillement des parties qu'il a été demandé
par les parties d'apprent audit mariage), et tenu et
domicile La Condictiou Huguenote prant et conseillant
Catherine Boudre fiancée a Coulommiers Marie
Bujot qui a signé l'engagement de Jean Bujot prie
de l'Eglise et Jean Baptiste Bujot prie de le poudre
de Jean comte carre amys de l'épouse, De pierre bestraut
et Nicolas boulingre qui ont signé. St Michel Bonhomme
Catherine Boudre marie françoise Bujot Carré
Bujot Bujot / ~~Soufflot~~
 Nicolas Bontin qrs

anno 1710

Coquart curé de tribardon

Le Mil Sept cent Soixante quatre le Sijg forier
est inhumé dans le cimetière de cette paroisse par
moy curé Souvigné  corps de marié Elisabeth
maistre au age d'un mois et Demie fille de Louis maistre
maistre de pension et de son épouse merte Elisabeth Lement
le pere et mere paroisse sont levoist de la ville depuis
Hier cher marié genest Elisabeth vous femme de Claude
au bras de l'offrande son pere euelle paroisse la nourse
en presence de Joseph d'Aspremont clerc paroissial et de
Jean baptiste le riche bédou de cette paroisse qui a signé.

Le Ribeau 

Coquart curé de tribardon

Le Mil Sept cent Soixante quatre le Sijg Sept
forier a été baptisé par mon curé Souvigné françoise
Scolastique euphémie née Thibé du légitime mariage de
clément gaudet et de magdelaine Damorsaville Leparcin
jean pierre le prieur de la paroisse de quincy qui a signé
La marie marie françoise s'asse de la paroisse de
chauconin qui a déclaré ne pas avoir connu de ce interpellé.
Jean Pierre le prieur

Coquart curé de tribardon

Le Mil Sept cent Soixante quatre le Sijg Sept forier
est baptisé par moy curé Souvigné chrestien nicolas
de d'Aspremont un légitime mariage de prieur magat
maréchal en cette paroisse et de marie louise Césarque

Le paroissien charles nicolas mauguette fils de Jeantout
louis pierre mauguette cy devant labourant a magueline de
la diocese de l'isere marie francoise tenoist qui a signé
la mairie en mariage Elizabeth fleurot fille de denis
fleurot manouyrie en cette paroisse et de genouyrie tenoist
qui a déclaré ne scairez signes de ce interpellée: l.

charles nicolas mauguette

Coquart curé de trilbardon

L'an mil Sept cent vingt quatre le vingt de mars acte
baptisé par moy curé bussigny anne nicole aedagardus
du legitime mariage d'edworet diet mauguette en cette
paroisse et de marie ame bourette le paroissien jean baptiste
le prêtre fils de jean tene le prêtre meuhier en cette paroisse
et de marie francoise basse la mairie marie nicole
verneuil fille de jacques philippe verneuil cabaretier en cette
paroisse et de marie charlotte champo qui ont signé:
Ivan Edgoffe le vingt Marie nicole emille

Coquart curé de trilbardon

L'an mil Sept cent vingt quatre le Dix Mai
Marie acte fabriqué dans le cinquante de cette paroisse
par moy Curé de Trilbardon Le Corps de Marie Marguerite
Charlotte quillemet age de trente ans et de son fille
de Charles quillemet Domestique et de Marie Marguerite
de Charles quillemet son pere et mere paroisse de
Vaucluse au pere et mere paroisse de Vaucluse
Ivan Chez Marie ente paroisse femme de Jean
Tristoume Bernaille Magon en cette paroisse et de Marie

L'ordonnance de Jean Baptiste Clerc paroissien de l.
et de Jean Baptiste Tache badois en
celle paroisse que
l'ordre valable de
M. le pasteur
L.R. ille et Vilaine



L'an mil Sept cent vingt quatre le trente et mars
acte baptisé par moy curé bussigny marie marguerite
genestrie nee d'au court du legitime mariage de philippe
bouette manouyrie en cette paroisse et de genouyrie nantel
le paroissien bren bourette manouyrie demeurant a fablins
du diocese qui a signé la mairie marie marguerite
nantel de cette paroisse qui a déclaré ne scairez signes
dece interpellé: l. henry Bourelle

Coquart curé de trilbardon

L'an mil Sept cent vingt quatre le premier d'juin
davril acte baptisé par moy curé bussigny jean
Sophie nee d'her du legitime mariage de jean parrot
macon en cette paroisse et de marie marguerite la ruelle
le paroissien michel la ruelle manouyrie demeurant a isle
l'evêque la mairie jeanne marguerite sase qui ont signé
jeanne et marguerite vasse et Michel la ruelle

Coquart curé de trilbardon

l'an mil sept cent soixante quatorze le deuxieme jour
d'avril a été inhume par moy cure soussigné dans le
cimetière de cette paroisse, opportune rentrée bontonme
decedé d'ici age de cinq mois fille d'antome bontonme
manoucriel en cette paroisse et de marie louise bontonme
en presence de j'oseph dulautoy clerc paroissial et de
jean baptiste le riche bedeau de cette paroisse qui ont
signé :
I. Le Prieur - L. usaloy

Coquart curé de tribardon

l'an mil sept cent soixante quatorze le onzième jour
d'avril a été baptisé par moy cure soussigné l'odore
né d'aujourd'hu de marie louise lebrun le pere inconnu,
préméte auous par martin manette manoucriel en
cette paroisse lequel a été le parent dudit enfant
la marine marguerite rosalie charle qui ont signé
avec nous.
I. marguerite Rosalie charle
Martin manette

Coquart curé de tribardon

l'an mil sept cent soixante quatorze le onzième jour
d'avril a été baptisé par moy cure soussigné fa me de
solange née d'aujourd'hu du legitime mariage de pierre
bonton chirurgien en cette paroisse et de gervisette
bijot, le parent henri boulingre laboureur -

demeurant a jablins, La marine marie françoise
bijot qui ont signé avec nous. b.t.
marie françoise bijot



Henry Boulingre

Coquart curé de tribardon

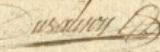
l'an mil Sept cent soixante quatorze le vingt et un asté
d'inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy cure soussigné
Lech de marie marguerite magnot age de vingt et un biennies
fille de jean germain de cette paroisse spes
et avenement de l'église en présence de l'udit
Se marie et d'antome quel nom les fils qui ont
signé de leur ambe leit duquel
et de j'oseph dulautoy clerc paroissial qui ont
signé : usaloy

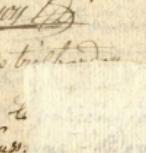
Coquart curé de tribardon

Sept cent soixante quatorze le deux may
me dans le cimetière de cette paroisse par moy
signé le corps de Nicolas parent decedé d'ici
en soixante dix ans apres avoir été
sacrement de penitence et d'extreme

en presence de nicolas parent de
pierre parent de l'ien parent tous deux le fils de marie
en cette paroisse qui ont signé : I. gervisette bijot
Nicolas parent de l'ien parent
approvié le 24 may.

Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent Soixante quatorze le deuxieme jour
d'avril a été inhumez par moy cure soussigné dans le
cimetière de cette paroisse, opportune reine bon homme
decedis d'ies abes d'escinq mois fille d'antome bonhomme
manouyres en cette paroisse et de marie louise boulon
en presence de j'oseph dusautoy clerc paroissial et de
jean baptiste le riche bédéau de cette paroisse qui ont
Signé: J. L. P. iete. 

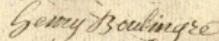
 Coquart curé de trilbardou

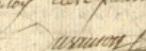
L'an mil Sept cent Soixante quatorze le
d'avril a été baptisé par moy cure soussig-
né l'aujourd'hu de marie louise Lebrun
présente anous par martin marotte n
ette paroisse lequel a été le parent
la marie marquerte rosalie char
avec nous. " marquerte Rosalie ch
Martin Marotte

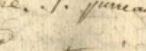
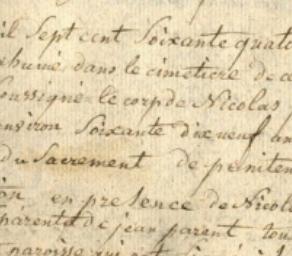
 Coquart curé

L'an mil Sept cent Soixante quatorze le
d'avril a été baptisé par moy cure sou-
saigné l'aujourd'hu du legitime
bertrand chirurgien en cette paroisse et de genestet
bijot, le paterin henri boulanger laboueur

Demeurant a jablinoz, La marie marie françoise bijot qui est signé avec nous. J. L.

marie françoise bijot 
Coquart curé de trilbardou,

L'an mil Sept cent Soixante quatorze le vingt ete a été
inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy cure soussigne
le corp de nicolas parent decedis d'ies
âge d'escinq soixante d'ies neuf ans apres avoir été
muni du sacrement de penitence et de la me-
moration en presence de nicolas parent de
pierre parent de jean parent tous trois les fils mace-
nons en cette paroisse qui ont signé: J. L. p. iete. 
apprécier le temps.  Coquart curé de trilbardou

L'an mil Sept cent Soixante quatorze le deux may
a été inhumez dans le cimetière de cette paroisse par moy
cure soussigne le corps de nicolas parent decedis d'ies
âge d'escinq soixante d'ies neuf ans apres avoir été
muni du sacrement de penitence et de la me-
moration en presence de nicolas parent de
pierre parent de jean parent tous trois les fils mace-
nons en cette paroisse qui ont signé: J. L. p. iete. 
apprécier le temps.  Coquart curé de trilbardou

L'an mil syt ant soixante quatorze a été le dix
mai in humé dans le cimetière de cette paroisse par moy
prêtre catholique cestebz souffranc pour l'âme
de nos frères le curé Le corps de Jean pierre querin
fils d'autre querin et de marie genereve gersuane fut
pours et mesur de cette paroisse Decès d' hier age
environ neuf mois en presence de Joseph du fentis
Eustache paroissial et de jean Baptiste le vache bédanc
de cette paroisse qui ont signé avec nous

Le Riche A. Claude le condé

L'an mil Sept cent Sixante quatorze le vingt et un mai
a été baptisé par monsieur curé Eustache paroisse
d'aujourd'hui d'un légitime mariage de jean philibert
manouardi en cette paroisse et de marie françoise Leron
Le perein Nicolas parent fils de Nicolas parent macon
de cette paroisse et de ame Verdeli la marie marie
louis chalopin fille de autome chalopin manouardi
en cette paroisse et de Louis Simonne constance harlow
qui ont signé : l. nivier garant medecin louïs chalopin

Coquart curé de triboordou

L'an mil Sept cent Soixante quatorze le vingt deux
mai a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse
par monsieur curé Eustache paroisse Jeanne Sophie parent décès
d'aujourd'hui age de un mois et singlet un jour

fille de jean parent macon en cette paroisse et de marie
marquise laruelle en presence de Joseph du fentis clerc
paroissial et de jean baptiste le vache bédanc de cette
paroisse qui ont signé : l. Dassault Le Riche

Coquart curé de triboordou

L'an mil Sept cent Sixante quatorze le vingt Neuf
Juillet a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse
par Monsieur le curé de Chaventoux son prieur pour l'âme
de Nicolas le curé et corps de ame Catherine Josephine fille
de M^e Nicolas Josephine et Catherine Catherine
chaperon rouquier paroissiale de l'^e Marie Durmoye épousée
age de trois mois En presence de Jeanne Meunier femme
de jean saint Et cette paroisse Eustache de Joseph Parent
des paroisses et de Jean Baptiste bédanc qui ont signé : l.
Dassault Le Riche

Longuet curé de Chaventoux

L'an mil Sept cent Sixante quatorze le trente et un juillet
a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par monsieur
curé Longuet le corps de marie charlotte ferdé de décès
d'aujourd'hui age de trente ans veuve en l'ordre
des pères De michel moreau coadjoint concierge du prieuré
après avis de mariage des sacrements de l'église en présence
de michel berthomme son petit fils et de Jean baptiste
bijot époux de la petite fille qui ont signé : l.
Michel Berthomme bijot Coquart curé de triboordou

L'an mil Sept cent Sixante quatretois le Sept aoust
a este baptisee par moy curé Louis le marie nicole madame
de legitime mariage de jean pierre courtin jardines et de
marie nicole d'ulatot le parent nicolas parent fils
de nicolas parent macon et de ame Bertheli qui a
signé la marie marie Elizabeth baudouin fils
doffant pierre baudouin et de genesier jeanne Courtin
qui a declare ne se devoit signé l'acte interpellé :
nicolas parent

Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent Sixante quatretois le Dix aoust a été
inhumée dans le cimetière de cette paroisse par moy curé Louis
ame nicole le Bourgeon décédé d'heil agee de seize mois et
deuxièmme fille de Joseph le Bourgeon aubergiste en cette paroisse
et de angelique haline en présence de dit Joseph le Bourgeon
Son pere et de Joseph d'ulatot eler paroissial qui
ont signé :*V. Joseph le Bourgeon*

Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent Sixante quatretois le 29 myt deux aoust a été
inhumée dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
Louis le marie francoise victoire bertrand décédée d'heil agee
de quatre mois fille de pierre bertrand macon cachevigne

en cette paroisse et de genesier bijot en présence de
dit pierre bertrand son pere et de Joseph d'ulatot
eler paroissial qui ont signé :*V.*

Piertrand *Dusautel*

Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent Sixante quatretois le vingt et un aoust
a este baptisee par moy curé Louis le marie marguerite rosié
de legitime mariage de jean pierre maurice
le marie et de marie marguerite au bel
mies demeurant au couvent

la marie marie genesier
a declare ne se devoit signé
De la croix
Quel

et curé de tribardon

atois le dis. est hystoire a est
fieund ram boit ac d'heil de
benchel en cette paroisse et de
le curé fies de jean baptiste
de marguerite macon la marie
cachevigne sien le sien le sien
signé :*V.*

mf le sieur Etienne caré

Coquart curé de tribardon

L'an mil Sept cent soixante quatretois le Sept aoust
a este baptise par moy curé lourzine marie nicole redouin
du legitime mariage de jean pierre courtois jardines et de
marie nicole d'ulaut, le perein nulos parent filz
de nicolas parent macon et de anne kerbel qui a
signé la marraine marie elizabeth baudouin fille
d'offant pierre baudouin et de genesioye jeanne courtot
qui a declare ne savoir signé dece interpellie :
molar parent Coquart curé

L'an mil Sept cent soixante
inhumée dans le cimetière
anne nicole lourzine de
denie fille de Joseph
et de angelique hale
Son pere et de Joseph
ont signé : l. j.

L'an mil Sept cent soixante
inhumée dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
lourzine francoise sictore bertrand decedee d'ies
de quarante mois fille de pierre bertrand nulos parent

en cette paroisse et de genesioye bijot en presence du
est sieur bertrand son pere et de Joseph du latoy
clerc paroissial qui ont signé : l.

Bertrand Dassault

Coquart curé de trilbardon
L'an mil Sept cent Sixante quatretois le vingt et un aoust
a este baptise par moy curé lourzine marie marguerite roze
nee d'ies valentine mariage de jean pierre mairice
le beureul en cette paroisse et de marie marguerite au be
le perein pierre mairice jardines dont devant au devant
de son fort dela ville de menue la marraine marie genesie
vermeil qui a signé le parent a declare ne savoir signé
dece interpellie : l. sur Quel Quel

Coquart curé de trilbardon
L'an mil Sept cent Sixante quatretois le vingt et un aoust a este
baptise par moy curé lourzine Etienne ram bert d'ies de
legitime mariage de pierre le cog bouche en cette paroisse et de
angelique rabe le parent Etienne curé fils de jean baptiste
curé taillant en cette paroisse et de marguerite mairice lamaronne
marie jeanne Elizabeth retron fute de chal le retron lourzine en cette
paroisse et de marie francoise mariage qui ont signé : l.
m j e retron Etienne curé

Coquart curé de trilbardon

l'an mil Sept cent Sixante quatreze le vingt et un Septembre
acte intitulé dans le cimetière de cette paroisse par moy curé soussigné
le corps de loul francois la seigneur décédé d'iciel chez ma femme marquise
bonne femme de francois Fourcier la veuve cegez sonneur quatre ans
fille de nicolas francois la renaisse compagnon meunier de
meuse paroisse Saint remy et de madame feli de la vacomie son
presence de francois deux quatinz cordeniers en cette paroisse
et de jean baptiste le riche bedeau qui ont signé :
I

Le Riche

Coquart curé de tribardou

l'an mil Sept cent Sixante quatreze le vingt et un Septembre
acte intitulé dans le cimetière de cette paroisse le curé Etienne
Lambert le cog décédé d'iciel age de treuf jous fils de pierre
le cog bouchot en cette paroisse et de angelique lass et en
presence de Joseph Dubautoy clerc paroissial et de jean
baptiste le riche bedeau de cette paroisse qui ont signé :
I

Le Riche

Durand

Coquart curé de tribardou

l'an mil Sept cent Sixante quatreze le huit octobre acte
baptisé par moy curé soussigné pierre paul né d'iciel
du legitime mariage de paul harou manouvier
en cette paroisse et de marie catherine dubautoy,

le paroissien pierre carantoux orfèvre lamarien
marie francoise manivet qui ont signé :
I

Cestintoy

notarie

Coquart curé de tribardou

l'an mil Sept cent Sixante quatreze le six novembre acte intitulé
pas intitulé car soussigné pierre carantoux orfèvre lamarien
mariage de pierre papillon manivet en cette paroisse il a mariage
le paroissien Etienne mérat de la morte de nuptiale de la date qui a
duré ne savoir à quel temps sera interpellé la marie mari cathoic
signé que le signé : Marie catherine jofflion

Coquart curé de tribardou

l'an mil Sept cent Sixante quatreze le treizième acte de novembre
acte intitulé dans le cimetière de cette paroisse par moy curé soussigné
le corps de jean duquel age de treize ans a presoient été suivi
des sacremens de l'église en presence de claude amboise duquel
tenuelot en cette paroisse son frere de nicolas le gondre en beau
peu d'encouragement a chevrentai qui a declaré ne savoir signé :
philippe Simon redieu labrech en cette paroisse son pere et
de Jean Scouycon manivet en cette paroisse qui est signé :
claude amboise duquel signé : Rodier Varen

Scouycon

Coquart curé de tribardou

l'an mil Sept cent Sixante quatreze le quinze de novembre
par moy curé soussigné a été inhunée dans le cimetière
de cette paroisse une fille du legitime mariage de

Jean baptiste le riche bédéan de cette paroisse et demeurant
angélique courtior, laquelle a été envoiée à la maison
à cause de l'instante nécessité par Monsieur Barrière,
chirurgien accoucheur demeurant à meaux qui a signé,
et dont l'abumation acte fait en présence des pères
de la dite ville et de Joseph Dulaotoy clerc paroissial
qui ont signé : 1. Le Riche. *Dusauvry*

I barrié

Coquart curé de triébandou

Leu mil cinq cent soixante quatre et l'enviement nombré
après l'apublication des baus du fadé mariage
Entre Claude Gauvelot age de vingt Cinq ans
trois mois fils Miseau de Duffaut Clément gauvelot
Euron vivant propeus, et de Jeanneuse Dugue de cette
paroisse dame pas, et Marie gauvelot Charlotte
Vermeille ageé dormynt trois ans huit Mois quatorze
duffaut Jean Vermeille en son vivant Mase
et de Marie Vermeille paroissie de cette paroisse
d'autre part faites par lez fous de dimanche
et fesois (quelques) etzavos lez lez ouz et lez
d'presentz Mois dans cette Eglise, deprez auz goffs
de l'officialité de Meaux, l'enviement
Mois qu' a permission de Marie, Jeuneuse prête
Curé de cette paroisse et que en cette Eglise le
Martial (convenement des parties) qu' ilz ont donne

soas paroles deprez auz Mariage et l'autre
et donné la benediction mystique Expressio[n]
de La mire de Lépuy et de la mire de L'grasse qu'ils
ont declaré ne eayoir signal de ejustice ou
dement qu' a elet greve de l'épous lez pierre auz laboures
en cette paroisse ami de l'époux lez pierre vermeille paroiss
de Lépuy de Francois manier ouelle de l'épouse et autres
parez qui ont signé excepte le pere qui ont
declaré ne scâtois que de ce interpellé : 1.
Clément gauvelot surnomé Francois, Vanc
Ville de Meille

Vermeille Jean pere de Marie

Coquart curé de triébandou

Leu mil sept cent soixante quatre et l'enviement decembre
acte baptisé par moy cure lez signé Clément Michel otton
m'dapard suel lez tenu mariage de Jean baptiste bâtit laboures
en cette paroisse et de marie charlotte lez pâris Michel
Cottin fils de jean cottin laboures a montigny et de marie
m'deline signé La mariee geniviege bailli fille de
claud le bailli recens de la tete et Seigneurie de cette paroisse
et de destante geniviege thomas qui ont signé : 1.
Michel Cottin geniviege Bailly

Coquart curé de triébandou

Leu mil sept cent soixante quatre et l'enviement decembre
acte baptisé par moy cure lez signé Etienne mestairé d'het

Il a legitime mariage de jean christophe germain macon
en cette paroisse et de marie ame parent le parent Nicola
parent fils de nicolas parent aussi macon en cette paroisse
et de anae Perreli la mame marie jeanne et la bette
veron fille de charle veron serrurier en cette paroisse et de
marie francoise mangy qui ont legue : /

nicolas parent m^e j^e veron

Coquart curé de Trilbardou